

L E

Messager Syndical

ORGANE MENSUEL

des Syndicats de Travailleurs Chrétiens Nantais

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

ETUDE SYNDICALE

Des devoirs du Syndiqué

Dans l'article précédent, je disais que tous syndiqués devraient avoir la conscience professionnelle ; pour arriver à ce but, l'un des meilleurs moyens sera d'abord de se faire un bon *tempérament syndical*, c'est-à-dire une intelligence prompte à percevoir le rôle important et le but élevé de l'organisation corporative, prompte à comprendre les services que cette organisation est appelée à rendre aux membres de la profession, à la profession elle-même, à l'ordre public et à la paix sociale et par conséquent à la nation.

Avec le tempérament syndical, le bon syndiqué développera chez lui le *sens social*, c'est-à-dire l'intérêt général, le sens de la solidarité des intérêts, qui est aux antipodes du sens individualiste ou particulariste.

L'individualisme étant une forme de l'égoïsme, pense étroitement à ses intérêts personnels ; il s'isole, il ignore les autres ; il ne peut arriver à comprendre que l'union fait la force.

Le particularisme, ce n'est plus l'égoïsme de l'individu, mais l'égoïsme d'un groupe, d'une caste, d'un parti. Les particularistes s'enferment en de petites chapelles, ne voient que les intérêts de leur association, de leur milieu, de leur classe ; ils ne veulent pas comprendre que l'union de leur groupement avec un autre groupement ferait de deux faiblesses une force réelle.

Nous sommes tous solidaires, parce que nous faisons tous partie du même corps social. Nos actes exercent une influence bonne ou mauvaise sur la vie, sur le bonheur, sur la santé, la moralité de notre prochain.

Le sens social aidé de la charité chrétienne nous tourne les uns vers les autres, nous accordant une lumière qui éclaire toutes nos démarches, avec eux nous obtenons une intelligence qui, réfléchissant beaucoup, devient très instruite, très fine, très prévenante.

E. FARGIER.

Fête Patronale de la saint Michel

Dans sa réunion du mercredi 1^{er} septembre, le bureau du Syndicat des employés de commerce et de l'industrie s'est occupé de la célébration de la fête de saint Michel qui est, comme chacun sait, notre Saint Patron.

En raison des vacances qui ne sont pas encore terminées à la fin de septembre, le bureau fixe son choix sur le 3^e dimanche d'octobre, soit le 17.

Une messe sera célébrée en la chapelle de N.-D. de Toutes-Joies, quartier Monselet, à 7 heures ½.

Nous espérons que nos camarades y viendront nombreux et s'approcheront de la Sainte Table.

Avant la guerre, nous avions l'habitude, à l'issue de la messe, de nous réunir en un petit déjeuner, mais cette année, en raison du coût de la vie, nous n'avons pu maintenir cette tradition de crainte d'imposer à nos camarades une dépense supplémentaire qu'on nous indiquait comme assez élevée.

Le soir, en la salle Saint-Stanislas, nous aurons une séance récréative avec le concours du Cercle Saint-Genest.

Les places seront de 0 fr. 50 de côté ;

1 fr. de face ; prix auquel il faut ajouter la taxe de 0 fr. 25.

Cette séance sera donnée au profit de notre caisse de secours.

Le secrétaire,
J. CARON.

Union Départementale des Travailleurs Chrétiens

Le bureau de l'Union tint sa séance mensuelle le 1^{er} mercredi de septembre, au siège.

Tous les membres étaient présents, sauf cependant, Mlle Goupil, vice-présidente.

Mlle Drouard, secrétaire-adjointe, donna lecture de son rapport qui fut adopté à l'unanimité.

Il y fut décidé :

1° Le dépôt des statuts à la Mairie.
2° Leur envoi à Paris, à la Confédération Nationale des Travailleurs Chrétiens.

3° Le *Messager Syndical*, devenant l'organe de l'Union, celle-ci en prendra la gestion.

4° La question d'un secrétaire permanent fut également envisagée. Nous pouvons dire dès à présent que ce sera M. Hardy, du Syndicat des employés.

Nous faisons un appel à tous les Syndicats, afin que tous leurs membres viennent le vendredi soir ou le samedi après-midi, s'approvisionner à notre service d'achats en commun, où ils trouveront un grand nombre d'articles d'épicerie.

Les membres des divers Syndicats ont intérêt à venir se renseigner au sujet des commandes d'haricots et de pommes de terre.

Le secrétaire,
J. CARON.



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1^{re} Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850 -- Maison Principale : 19, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales

De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8 -- Téléphone 2.14.
De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet.
De LORIENT, Rue du Petit-Port, 55.

Enseignement Rapide et Individuel --:-- Commerce - Comptabilité - Sténo-Dactylo - Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS

Inscription à toutes époques
de l'Année.

M. BRILLET

Expert-Comptable
Directeur-Concessionnaire

DAMES, JEUNES FILLES

Entrées et Salles spéciales
Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

En raison de l'extension que prend ce service, la Commission de coopération, dans sa dernière réunion, a décidé, pour en faciliter l'accès à tous les syndiqués, d'ouvrir une permanence un jour de plus par semaine, et a fixé au samedi après-midi, de 3 h. à 5 h., le jour supplémentaire de vente.

En conséquence, la permanence pour le service d'achats en commun, aura donc lieu dorénavant le vendredi de 6 h. $\frac{1}{2}$ à 8 h. du soir, et le samedi de 3 h. à 5 h. de l'après-midi, de chaque semaine.

En ce qui concerne les achats en sucre, morue et pétrole, les syndiqués sont priés de donner leurs commandes huit jours à l'avance.

La Commission de coopération.

Fête Patronale de la saint Michel

Mes chers camarades,

D'autre part, vous aurez vu le programme de la journée que nous consacrerons cette année à fêter notre Saint Patron et à lui demander qu'il intercède pour nous obtenir la force et l'intelligence qui nous sont nécessaires pour mener notre tâche à bien.

Ce jour étant aussi le grand jour de fête de notre famille syndicale, je ne saurais trop insister près de vous tous pour vous voir tous ensemble réunis dans une même pensée.

Tous les ans, nous nous retrouvons bien nombreux, mais quelques-uns restent dans l'ombre n'osant pas venir ou bien prétextant des affaires urgentes. Eh bien, s'il faut un effort, un sacrifice pour ce jour-là, faites-le, votre action n'en n'aura que plus de mérite et vous ne tarderez pas par la suite à vous apercevoir des fruits produits par la part de peine que vous vous serez donnée à cette occasion.

La sainte messe sera célébrée, cette année, dans la chapelle de Notre-Dame de Toutes-Joies. Par notre grand nombre nous apporterons à nos camarades de notre 1^{re} section syndicale, l'appui de notre affectueuse sympathie.

Nous ne pourrions pas, cette année, avoir, par suite de la cherté des vivres, notre petit déjeuner en commun, mais notre grande réunion de l'après-midi n'en sera pas diminuée pour cela.

Au nom du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie je transmets, au Syndicat de l'Aiguille, au Syndicat des Dames dactylographes, au Syndicat des Dames employées du commerce et de l'industrie, au Syndicat des Métallurgistes et partie similaire, une invitation toute cordiale et fraternelle de venir assister à notre fête patronale, ce sera pour nous une véritable joie de voir réunis ensemble les

divers éléments de l'Union Départementale des travailleurs chrétiens de la Loire Inférieure.

E. FARGIER.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Election de la Commission Locale

Le 3 octobre prochain auront lieu à Nantes, des élections pour la formation de la Commission locale qui sera chargée d'organiser et de surveiller le fonctionnement des cours professionnels prévus par la loi du 25 juillet 1919, et que l'on appelle généralement la loi Astier.

Tous nos camarades comprendront l'intérêt, je dirais même le devoir qui s'impose à leur conscience, d'aller ce jour-là déposer leur bulletin de vote.

Le bureau du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, dans sa réunion du 17 septembre, décida de présenter aux suffrages des électeurs de la section du commerce deux candidats aptes à remplir les fonctions du mandat qui leur sera confié.

Ces candidats sont M. Gustave Pressencé, vice-président du Syndicat, et M. Charles Riolland, secrétaire-archiviste du Syndicat.

Le zèle et le dévouement déployé par notre camarade Riolland dans la formation et la direction du groupe des employés de banque, nous ont engagé à le présenter aux suffrages des électeurs.

Leur passé tout d'abnégation à notre œuvre syndicale, joint à leurs capacités professionnelles, nous sont le plus sûr garant pour nous représenter au sein de la Commission locale pour l'enseignement technique.

Economisez votre charbon

En prévision de l'hiver et comme le combustible est rare et cher, nous recommandons à tous nos camarades la recette suivante qui a été employée et a donné de très bons résultats : Gardez précieusement la poussière de charbon, que d'habitude vous rejetez à la rue, ne pouvant l'utiliser dans votre cuisine, et lorsque vous aurez quelques loisirs, prenez pour environ 5 kilos de poussière de charbon ; 1 kilo de terre glaise, mouillez cette terre et pétrissez-la de façon à en obtenir une pâte molle, mélangez ensuite votre charbon et continuez le pétrissage, formez ensuite des agglomérés en vous servant d'un petit récipient quelconque et mettez à sécher, vous obtiendrez ainsi des boulets ne le cédant en rien à ceux que vous fournira votre marchand, et il vous en résultera une grande économie.

Un Syndiqué.

Section des Dames

VIE SYNDICALE

Octobre est arrivé et de toutes parts on rentre, on est rentré. Eh bien s'il y a eu joie du départ au moment des vacances, il y a aussi joie du retour. Pour nos syndiquées, nous en sommes certaines, il y aura un réel plaisir à se retrouver à notre siège social, à reprendre les réunions habituelles. Déjà ces désirs se sont exprimés et pour y répondre le bureau syndical a recommencé ses travaux de direction, d'organisation.

Dimanche 19 septembre, s'est tenue sa première réunion. La présidente prend la parole et nous donne lecture d'un plan d'ensemble pour l'année 1920-1921 :

Réunion du Conseil syndical le 4^e dimanche du mois ; tous les membres du bureau sont tenus d'y assister.

Chaque mois, cercle d'étude pour l'étude des questions syndicales ; réunions à 8 h. $\frac{3}{4}$, 18, rue Talensac.

Tous les 3 mois, réunion syndicale générale ; la présidente communiquera à l'assemblée les renseignements et avis concernant les syndiquées ; une question d'ordre social sera traitée.

Les deux sections déjà créées vont être développées, leur bureau sera constitué et se réunira tous les deux mois. Une déléguée de ces bureaux devra assister à la réunion mensuelle du Conseil syndical.

La première réunion générale syndicale aura lieu dans le courant du mois de novembre ; le prochain *Messageur* portera la date exacte, l'heure et le lieu de la réunion. A cette première réunion on procédera, en conformité aux statuts, à la réélection d'un tiers des membres du bureau.

Ce premier plan exposé, la présidente aborde le chapitre des Commissions. Le but général de ces Commissions est de répondre aux besoins des syndiquées.

Pour que cette tâche importante soit menée à bien, elle a été divisée en différents services ou Commissions ; chacun des membres du bureau a assumé la charge, la direction de l'une d'elles. Les présidentes sont invitées à donner lecture, sur leur Commission, du rapport fait pour l'année écoulée, des projets pour l'année nouvelle.

PLACEMENT. — Présidente Mlle NICOL. — Le service de placement a reçu 94 offres d'emploi, 89 demandes de places ; il a réalisé 35 placements. C'est un début, mais il peut y avoir un rendement bien supérieur encore, désormais le *Messageur* tiendra les syndiquées au courant des offres et demandes d'emploi. Que toutes se fassent aussi un devoir fraternel de signaler

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSIONS

Téléph. 4.81 — 9 & 11, Rue de Briord, NANTES — Téléph. 4.81

MEUBLÉS DE LUXE — MEUBLES A BON MARCHÉ — Rideaux — Literie — Tapis

Manufacture au Mont-Goguet

à la permanence, 18, rue Talensac, les places vacantes.

COURS PROFESSIONNELS. — Présidente Mlle M. DUPONT. — Plus que jamais la nécessité des connaissances professionnelles s'impose. Les cours institués l'an dernier vont reprendre cette année leur fonctionnement et nous sommes convaincues qu'ils seront suivis avec attention et fidélité. (Voir plus loin les heures et conditions).

La Commission notera sur un registre les élèves suivant des cours, les présences et les absences seront pointées. La Commission s'occupera des examens à faire passer, des diplômes. Pour toutes inscriptions et renseignements, s'adresser à la Permanence, 18, rue Talensac.

BIBLIOTHEQUE. — Présidente Mlle GOUGEON. — La bibliothèque a déjà eu un service actif, nos syndiquées ont beaucoup profité des livres instructifs et distrayants mis à leur disposition. Mais des améliorations vont encore être apportées par l'achat de livres sociaux et syndicaux, par l'abonnement à des revues intéressant la femme chez elle, etc... Invitation est faite aux syndiquées de visiter la bibliothèque. Pour toutes demandes, s'adresser à Mlle Gougeon.

COMMISSION DES FETES. — Présidente Mlle CIZEAU. — Le bon résultat de la kermesse du 20 juin est encore présent à toutes les mémoires et ce succès est un bel éloge pour la Commission, en même temps qu'un encouragement pour la nouvelle année. Du reste quelques projets sont déjà à l'étude ; d'abord en fin décembre ou premiers jours de janvier une petite fête toute intime sera donnée à nos syndiquées, au siège social, 18, rue Talensac.

Plus tard, quand les beaux jours seront de nouveau revenus, en avril ou mai, nous aurons peut-être une journée délicieuse dans l'admirable prieuré de Pontchâteau. Les dames de la Retraite ont accueilli celles de nous qui ont passé près d'elles leurs vacances, d'une façon inoubliable et nous savons qu'elles nous seront encore si accueillantes. Puis enfin, nous aurons en juin, probablement, la grande kermesse traditionnelle.

JOURNAL. — Présidente Mlle M. SKOCZYNSKA. — Le *Messageur Syndical*, organe de nos Syndicats catholiques nantais, est un des avantages les plus chers à ses membres. La Commission s'efforce du reste d'en faire vraiment un lien entre tous, un ami. S'inspirant de l'excellente méthode suivie par les journaux syndicaux de Paris ; elle a déjà pris l'an passé pour dénomination générale des articles ayant trait à la section féminine, *Vie Syndicale*, et initié les syndiquées à tout ce qui constitue cette vie syndicale : réunions, projets, améliorations, etc.

Pour cette nouvelle année, cet exposé sera plus précis encore. La Commission dira les travaux du Conseil, les réunions, les Congrès, elle tiendra au courant de tout ce qui intéresse la profession, des avantages et améliorations obtenues.

La présidente prie d'adresser toute communication, devant paraître dans le journal, à Mlle Marynia Skoczynska, 12, avenue Camus ? Les communications reçues avant le 20 paraîtront dans le journal du mois ; celles reçues après cette date seront insérées le mois suivant. Les syndiquées qui ne recevraient pas régulièrement leur journal sont priées d'en avertir la présidente.

SECOURS MUTUELS. — Présidente Mlle MARTIN. — Le fonctionnement de cette Commission est à l'étude, nous donnerons prochainement l'organisation et la marche de ce service particulièrement intéressant.

Le rapport des Commissions : RECRUTEMENT, COOPERATION, HYGIENE, sera publié dans le prochain *Messageur*.

Les Commissions se réuniront régulièrement et individuellement ; nous ferons connaître la date et le lieu de ces réunions.

Commission d'Etudes

La Commission d'études a pour but d'assurer la formation sociale des syndiquées, de former leur jugement et d'étudier toutes questions d'ordre législatif ou économique, particulièrement celles intéressant le sort de la travailleuse.

Cette Commission se réunira régulièrement le 2e dimanche de chaque mois, à 8 h. $\frac{3}{4}$, sous la direction de M. le chanoine Ménard.

Les convocations ne seront faites que par l'organe du *Messageur Syndical*.

Ses séances sont ouvertes à toutes syndiquées voulant participer à ses travaux et inscrites comme membres actifs de la Commission. Cependant toutes peuvent assister aux études, à titre d'auditeurs.

A chaque réunion il sera lu un passage de *Rerum Novarum*, puis un membre de la Commission donnera lecture de l'étude qu'il aura faite sur le sujet choisi au début de l'année.

Ces études auront été, préalablement, annotées et complétées par M. Catta, qui veut bien apporter sa précieuse et encourageante collaboration à nos travaux.

La 1^{re} réunion aura lieu, 18, rue Talensac, le dimanche 10 octobre, à 8 h. $\frac{3}{4}$ précises.

Les membres déjà inscrites sont instamment priées d'y assister. Les syndiquées qui désiraient faire partie de cette Commission et qui n'ont pas encore donné leur adhésion, pourront venir un peu avant la séance afin de remplir cette formalité.

La présidente de la Commission.

Berthe GOUPILLE.

AVIS

Cours de comptabilité : Lundi et jeudi à 6 h. $\frac{1}{2}$.

Cours de français : Mardi et samedi, à 6 h. $\frac{1}{2}$.

Cours d'anglais (1 fr. par leçon si elles sont 5, ou 5 fr. à répartir entre le nombre d'élèves) : Mercredi et vendredi, à 6 h. $\frac{1}{2}$.

Cours de sténo-dactylographie : Samedi, à 4 h., ou le matin à 9 heures.

Cours de coupe : Le samedi, de 2 h. à 4 h.; à 4 h., comptabilité ; à 5 h., sténo-dactylo ; à 6 h. $\frac{1}{2}$, français.

SERVICE DE PLACEMENT

On demande comptables ayant belle écriture, appointements de débuts 5 fr. par jour.

On demande bonne sténo-dactylo sérieuse, appointements de débuts 250 à 300 fr. par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Permanence, 18, rue Talensac.

FAMILLE SYNDICALE

Le 8 septembre a été béni, en l'église Saint-Louis, le mariage de Mlle Marie Boury, caissière à la Châtelaine, avec M. Claude Bachelier, relieur.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Compte-Rendu

du Congrès National

(SUITE)

Sur tous les terrains, dans toutes les professions, il a été accompli une tâche considérable au point de vue professionnel et des victoires caractéristiques ont été enregistrées, notamment la signature d'un nombre important de conventions collectives.

Le rapport mentionne également que tous les groupements se sont préoccupés de la question du placement de leurs adhérents ; beaucoup pour faire face à la vie

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest

chère ont constitué des coopératives ou des services coopératifs, certains ont même réussi à s'assurer un siège social leur permettant de vivre à l'aise et de développer normalement leurs services.

Les cours professionnels et l'organisation de l'apprentissage n'ont pas été négligés. Enfin, des Commissions d'études ont fonctionné dans un grand nombre de centres ; Zirnheld souligne, à ce sujet, la nécessité impérieuse d'instituer partout cet organisme indispensable pour la formation des membres et surtout des dirigeants.

Un organe confédéral est réclamé ; il existe sous la forme, un peu modeste il est vrai, de la circulaire mensuelle, complétée par les différents bulletins régionaux qui, déjà au nombre de 21, sont un précieux moyen de propagation pour nos idées.

Zirnheld expose ensuite l'action du Comité Confédéral lors de la grève des cheminots de mars et de la tentative de grève générale du 1er mai ; il félicite les organisations confédérées de la discipline dont elles ont fait preuve en ces circonstances ; elles ont créé des points de cristallisation autour desquels sont venus se grouper tous ceux qui voulaient conserver la paix sociale dans le pays.

Après cette revue d'ensemble des travaux de la Confédération, Zirnheld montre que le Comité Confédéral a rempli la mission qui lui avait été confiée par le Congrès de novembre ; il a élaboré les statuts confédéraux qui ont été adoptés par le Comité National, la Confédération a été créée et déclarée légalement, le Secrétariat confédéral a été organisé, quoique avec des moyens certes encore insuffisants pour faire face aux nombreuses demandes de documentation, de direction qu'il reçoit. Enfin, le Comité s'est occupé de la propagande et de la formation des Unions régionales ; le Bureau fédéral a été heureux de se faire représenter à toutes les manifestations d'activité organisées par ces Unions, notamment aux Congrès.

Nous pouvons donc, déclare Zirnheld, nous féliciter des résultats obtenus. On fait de plus en plus attention à nous. Avant le mois de novembre, nous avions énormément de difficultés à être entendus par les patrons et par les pouvoirs publics qui, par peur ou par complicité, se refusaient à recevoir nos délégués, à faire avec nous les conventions collectives nécessaires, sous prétexte que nous n'étions rien, que nous ne représentions rien. A l'heure actuelle, les choses ont changé ; les patrons

sentent qu'il y a une force qui monte, ils se trouvent beaucoup mieux disposés pour discuter avec nous ; les nombreuses conventions déjà signées en sont la preuve. Les pouvoirs publics eux-mêmes se rendent compte, peut-être un peu tard, que la C. G. T. n'est pas seule à représenter les travailleurs. Nous avons déjà un certain nombre de nos amis qui ont été appelés à faire partie des Commissions officielles ; il faut que toutes nos organisations réclament la place à laquelle elles ont légitimement droit.

En terminant, Zirnheld montre que l'oubli des principes chrétiens est la cause primordiale de la situation actuelle qui n'est pas exclusive à la France. Par conséquent, si la Confédération veut créer une œuvre forte et durable, il faut la placer solidement sur le terrain de la doctrine sociale catholique.

La discussion s'engage ensuite sur la part que doivent prendre les Syndicats chrétiens dans l'élaboration et la signature des contrats de travail.

Mlles Debray, Danguy, Gateblé (Paris), Bouchet (Bordeaux), Verneyras (Troyes), Maurice Guérin (Lyon), Mlle Meyer (Grenoble), Houtte (Halluin), notamment, montrent les difficultés qu'ils ont rencontrées dans leurs rapports avec le patronat et la C. G. T.

Tessier signale que la tactique adoptée maintenant par la C. G. T., est de refuser de discuter lorsqu'interviennent d'autres représentants des organisations ouvrières. Il rappelle à ce sujet les exemples de la Commission Centrale d'études du coût de la vie, et de la grève du textile de Roubaix.

Zirnheld indique que, lorsque la C. G. T. prétend nous écarter des pourparlers, nous devons réclamer au moins notre participation à la signature des contrats.

Mme Bouchet fait ressortir le rôle que les organisations féminines ont à remplir dans les diverses Commissions, notamment dans celles d'expertise pour les tarifs des travaux à domicile.

Zirnheld déclare que le Bureau Confédéral établira et publiera la liste des Commissions auxquelles les Syndicats ont le droit de participer. Les Unions régionales devront se préoccuper de l'existence de ces Commissions dans leurs contrées, de leur mise au point, de la création de celles inexistantes, et du réveil de celles en sommeil.

Propagande

Après une intervention de M. de Clercq signalant que les Syndicats chrétiens pourraient trouver de nombreux adhérents parmi les travailleurs municipaux, Mlle Decaux donne lecture de son rapport sur la propagande. Elle montre que celle-ci doit être intensive parce que les Syndicats chrétiens sont maintenant assez forts pour devenir agissants, qu'elle doit s'exercer non seulement par les Syndicats, mais encore par les Unions régionales, qu'elle doit être faite uniquement par des professionnels et ici Mlle Decaux donne de précieux conseils sur la formation et l'éducation sociales que doivent recevoir les propagandistes.

Ce rapport amorce un intéressant échange de vues auquel prennent part notamment Brizion (Paris), Maurice Guérin (Lyon), Méric (Toulouse), Verneyras, Bouchet. Différents moyens sont envisagés pour développer et intensifier la propagande.

Zirnheld insiste pour qu'il ne soit fait appel au Bureau Confédéral que dans des circonstances très nettement déterminées, notamment pour les Congrès régionaux ; il est bien entendu qu'il ne peut être répondu à des appels télégraphiques.

Plusieurs congressistes ayant émis le vœu que les Unions régionales voisines s'aident mutuellement, Zirnheld propose que toutes les organisations transmettent leur programme de propagande avec l'indication des dates et lieux des réunions, afin que le Bureau Confédéral puisse examiner la possibilité d'établir une harmonie entre les tournées des Unions régionales. Guérin croit la chose possible.

Bouchet signale qu'il serait intéressant, lorsqu'un affichage est décidé, que les Unions reçoivent directement les affiches de Paris, au lieu d'être obligées de les faire imprimer elles-mêmes. Zirnheld promet que le Bureau Confédéral fera son possible pour satisfaire ce désir.

(A suivre).

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie PIGREE et C^o,
57, rue Saint-Clément.

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation spécialisée dans le TISSU
MAISONS DE VENTE DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

Pour tous vos Achats

Adressez-vous

A LA PREMIÈRE MAISON

EN TISSUS & CONFECTIONS

Georges GANUCHAUD et Fils

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES. — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché